D'après une source plus récente, 282,762 personnes étaient inscrites comme Indiens par le ministère des Affaires indiennes et du Nord au 31 décembre 1975. Il s'agit de personnes qui peuvent être ainsi inscrites en vertu des dispositions de la Loi sur les Indiens. Les Indiens se répartissent en 566 bandes qui occupent ou ont accès à quelque 2,216 réserves couvrant une superficie totale d'environ 6.2 millions d'acres (2.5 millions ha). Le tableau 4.22 donne la répartition de la population de ces bandes par province et par territoire. Les 29 bandes indiennes du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest sont situées dans sept réserves et 46 villages qui n'ont pas été officiellement désignés comme réserves. Actuellement, il n'y a pas de bandes indiennes à Terre-Neuve.

Les deux tiers environ des quelque 18,000 Inuit du Canada déclarés lors du recensement de 1971 vivent pour la plupart dans des communautés des Territoires du Nord-Ouest (11,400), et le reste, surtout dans le Nouveau-Québec (3,800), au Labrador (1,000) et dans le Nord de l'Ontario (800). Comme partout ailleurs au Canada, le taux de natalité chez les Inuit a diminué, mais plus rapidement et à partir d'un niveau beaucoup plus élevé. En 1971, chez la population inuit des Territoires du Nord-Ouest il était tombé à environ 38 pour 1,000 habitants, comparativement à une moyenne canadienne de 17 pour 1,000 habitants.

## 4.4 Ménages et familles

## 4.4.1 Taille et genre des ménages

Le ménage suivant la définition du recensement, représente une personne ou un groupe de personnes occupant un même logement. Il se compose ordinairement d'un groupe familial, avec ou sans chambreurs ou employés. Il peut aussi se composer d'un groupe de personnes non apparentées, de deux ou plusieurs familles partageant le même logement, ou d'une personne seule. Les statistiques présentées dans cette section ne se rapportent qu'aux ménages privés. Les ménages collectifs, comme par exemple ceux des hôtels, motels et institutions de divers genres (qui comprennent généralement au moins 10 personnes sans lien de parenté avec le chef de ménage) ont été exclus.

Le nombre de ménages privés au Canada est passé de 4.5 millions en 1961 à 6 millions en 1971, ce qui représente une augmentation de près d'un tiers. Le taux d'accroissement de la population était beaucoup plus faible, soit 18%. Cet écart reflète l'augmentation marquée du nombre de ménages d'une ou deux personnes. Il ressort du tableau 4.23 que le taux d'accroissement du nombre de ménages n'était pas uniforme dans tout le pays. Durant la période 1961-71, il était de 44.6% dans les régions urbaines et de 1.9% seulement dans les régions rurales. Les taux d'accroissement variaient de 9.1% en Saskatchewan à 45.4% en Colombie-Britannique et 60.2% au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. Le Québec, l'Ontario et l'Alberta affichaient des taux supérieurs à la moyenne nationale.

Ménages selon la taille. Le tableau 4.23 indique également la taille moyenne des ménages par province pour les années 1961, 1966 et 1971. Au recensement de 1971, le ménage moyen au Canada comptait 3.5 personnes, contre 3.7 en 1966 et 3.9 en 1961. Lors de ces trois recensements, c'est Terre-Neuve qui possédait la moyenne la plus élevée de personnes par ménage. La diminution de la taille moyenne des ménages durant la période 1961-66 était principalement attribuable à deux provinces, le Nouveau-Brunswick et le Québec, mais durant la période 1966-71 il s'est produit une nouvelle baisse dans toutes les provinces. La taille moyenne des ménages dans les régions rurales était de 3.9 personnes, comparativement à 3.4 personnes dans les régions urbaines.